

ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIIONS DU CONTRAT LITTORAL DU TERRITOIRE DE CAP NORD MARTINIQUE

Synthèse



© BRLi 2024

ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT LITTORAL DU TERRITOIRE DE CAP NORD MARTINIQUE

Synthèse

PRÉAMBULE	1
SYNTHÈSE	3
1 PROBLEMATIQUE PUBLIQUE ADRESSEE ET PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DU CONTRAT LITTORAL NORD MARTINIQUE	4
1.1 QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LITTORAL ?	4
1.2 PROBLEMATIQUE PUBLIQUE A LAQUELLE LE CONTRAT LITTORAL SOUHAITE REpondre	5
1.3 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE.....	6
1.4 HIERARCHISATION DES PRESSIONS S'EXERÇANT SUR LES MASSES D'EAU COTIERE.....	9
2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	12
2.1 OBJECTIFS ET METHODE DE TRAVAIL	12
2.2 STRATEGIE.....	12
3 PROGRAMME D' ACTIONS	15
3.1 OBJECTIF ET METHODE DE TRAVAIL.....	15
3.2 ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS	15
3.2.1 Tableau de synthèse du programme d'actions du Contrat Littoral Nord	16
3.2.2 Synthèse financière par pression ou thématique	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le Contrat Littoral dans le cadre de la gouvernance de l'eau.....	5
Figure 2 : Vision d'ensemble et hiérarchisation des pressions et menaces s'exerçant sur les masses d'eau côtière	10

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Périmètre géographique du Contrat Littoral nord Martinique	7
Carte 2 : Synthèse des pressions majeures par MECOT	11

PREAMBULE

La Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord) regroupe 18 communes du Nord de la Martinique réparties en 3 secteurs (Centre Atlantique, Nord Atlantique et Nord Caraïbe). La géographie physique de ce secteur, contraignante et contrastée, a conditionné l'installation des populations essentiellement le long du littoral et la mise en culture de secteurs à forte pente. Les activités humaines et la démographie s'y sont parfois développées sans faire l'objet d'une mise en cohérence et d'une planification optimale, générant aujourd'hui de nombreuses pressions et menaces d'origine terrestre (assainissement, produits phytosanitaires, érosion, déchets, ...) et marine. Les premières impactent bien sûr les masses d'eau cours d'eau et souterraine, mais également les masses d'eau côtière ainsi que les milieux littoraux et marins. La combinaison des pressions et menaces d'origine terrestre et marine met en péril l'atteinte du bon état de ces masses d'eau, et travers elles, la santé des écosystèmes qui en dépendent.

Au-delà des conséquences environnementales potentiellement graves, les activités socio-économiques dépendantes de ces écosystèmes (tourisme, plaisance, pêche, ...) pourraient pâtir de ces effets. Par ailleurs, ce territoire est particulièrement vulnérable aux risques côtiers, exacerbés notamment par l'augmentation du niveau marin et de la fréquence et l'intensité des tempêtes, renforçant l'importance de la question de la préservation des eaux côtières et de ses écosystèmes. A ces éléments s'ajoutent également la menace d'une condamnation de la France par l'Europe pour non-respect de la directive cadre sur l'eau (DCE), en cas de non-atteinte du bon état dans les échéances fixées.

C'est dans ce cadre et dans la continuité d'un certain nombre de démarches vertueuses déjà engagées, que CAP Nord et ses partenaires ont lancé l'élaboration du Contrat Littoral Nord. Ainsi, **le Contrat Littoral, véritable outil opérationnel de mise en œuvre du SDAGE, doit concourir, à travers sa stratégie et son programme d'actions, au retour au bon état écologique et chimique des eaux et milieux côtiers.**

La démarche de Contrat Littoral est basée sur la concertation et la participation collective des acteurs locaux. C'est dans cet esprit que se sont déroulées les différentes phases pour aboutir à la réalisation d'un programme d'actions pour 5 ans et du dossier définitif.

La mission s'est décomposée en 3 phases :

- Phase 1 : Mise à jour et compléments de l'état des lieux et du diagnostic sommaire de 2019-2020,
- Phase 2 : Définition des scénarios d'évolution du territoire et des orientations stratégiques,
- Phase 3 : Définition des objectifs, élaboration des fiches actions et du dossier définitif.

Le présent rapport constitue la synthèse de l'ensemble des livrables.



Synthèse





1 PROBLEMATIQUE PUBLIQUE ADRESSEE ET PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU CONTRAT LITTORAL NORD MARTINIQUE

1.1 QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LITTORAL ?

LES CONTRATS DE MILIEUX ET LEUR CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Un contrat de milieu (contrat de rivière, de baie, de nappe, littoral...) est un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente. Il vise, selon les cas, à préserver et améliorer la qualité des eaux, à gérer de manière équilibrée la ressource en eau, à valoriser les milieux aquatiques ... Il prévoit un programme d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Le contrat de milieu est un outil pertinent pour la mise en œuvre opérationnelle des SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) et des programmes de mesures pour prendre en compte les objectifs et dispositions de la DCE (directive cadre sur l'eau). Il peut être une déclinaison opérationnelle d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau).

Un contrat de milieu est un programme d'actions volontaire et concerté sur 5 ans avec engagement financier contractuel (désignation des maîtres d'ouvrage, du mode de financement, des échéances des travaux, etc.).

En France, comme dans les autres pays membres de l'union européenne, les SDAGE sont encadrés par le droit communautaire inscrit dans la DCE. Ces documents fixent pour 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de bon état des eaux. Ils sont au nombre de 12, un pour chaque bassin hydrographique de la France métropolitaine et d'outre-mer, dont un en Martinique. Le troisième cycle de la DCE a débuté en 2022 pour une période de 6 ans. La quatrième génération de SDAGE a été approuvée en 2022 pour la période 2022-2027.

L'articulation du Contrat Littoral dans les différents outils de gouvernance de l'eau ainsi que leurs principaux objectifs est illustrée Figure 1.



Figure 1 : Le Contrat Littoral dans le cadre de la gouvernance de l'eau



Source : BRLi, 2023

LE CONTRAT LITTORAL

Le Contrat Littoral est un contrat de milieu thématique qui répond aux enjeux de **conservation des masses d'eau côtière**. Véritable outil opérationnel de mise en œuvre du SDAGE, il concourt, à travers son **programme d'actions, au retour au bon état écologique et chimique des eaux et milieux côtiers sur une durée de 5 ans**. Ce contrat est signé entre partenaires concernés tels que les services de l'État, les collectivités, les établissements et institutions publics.

Le Contrat Littoral Nord est porté par la Communauté d'Agglomération des Communes du Pays Nord Martinique (CAP Nord). Il concerne l'ensemble des 18 communes. L'élaboration de sa stratégie et de son programme d'actions se basent sur le travail d'état des lieux/diagnostic et sur un large processus de co-construction.

1.2 PROBLEMATIQUE PUBLIQUE A LAQUELLE LE CONTRAT LITTORAL SOUHAITE REPENDRE

La problématique publique à laquelle le Contrat Littoral souhaite répondre, et qui a été co-définie lors du CST n°1 et des entretiens de phase 1, est la suivante : « Les masses d'eau côtière du territoire de CAP Nord sont en danger ». L'atteinte du bon état des masses d'eau côtière est donc la priorité du Contrat Littoral Nord et son axe de travail principal, découlant de la DCE.

Il est noté par ailleurs que le territoire de CAP Nord est concerné par la problématique d'érosion côtière. Il s'agit d'une préoccupation majeure des élus. À cet effet, CAP Nord est en cours de réalisation des cartographies d'exposition au recul du trait de côte sur l'ensemble des communes littorales du territoire (Loi Climat & Résilience) et d'une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte (étude EGIS).



1.3 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Les masses d'eau du territoire de CAP Nord concernées par le Contrat Littoral sont toutes les masses d'eau côtière attenantes identifiées dans le SDAGE. Le périmètre d'application du Contrat Littoral est proposé de sorte à inclure l'ensemble des sources de pression menaçant ces masses d'eau côtière.

La carte du périmètre du Contrat Littoral est présentée ci-après (cf. Carte 1). Cette proposition de périmètre a été validée en CST en mars 2024. Les masses d'eau côtière (MECOT) concernées sont :

- FRJC002 Nord Caraïbes,
- FRJC004 Nord Atlantique, plateau insulaire,
- FRJC005 Fond Ouest de la baie du Robert,
- FRJC007 Est de la Baie du Robert,
- FRJC012 Baie de la Trinité,
- FRJC013 Baie du Trésor,
- FRJC014 Baie du Galion.

Afin d'inclure l'ensemble des sources de pression menaçant ces masses d'eau côtière, sont également compris l'amont des bassins versants terrestres de Case Navire amont et Case Navire aval. Bien qu'ils soient situés en dehors du territoire administratif de CAP Nord, ils sont contributifs de la masse d'eau côtière Nord Caraïbes. De même, l'ensemble de la masse d'eau souterraine Nord Caraïbe (où se trouve également Case Navire) est rattaché au périmètre du Contrat Littoral. En revanche, les bassins versants Blanche et Lézarde amont, bien que situés en partie sur le territoire de CAP Nord, n'alimentant pas les MECOT de CAP Nord, ils sont donc considérés hors du périmètre du Contrat Littoral.

Ainsi, les masses d'eau « cours d'eau » dans le périmètre du Contrat Littoral Nord sont les suivantes :

- | | |
|-----------------|---------------------|
| • Galion | • Grande rivière |
| • Sainte Marie | • Roxelane |
| • Lorrain amont | • Carbet |
| • Lorrain aval | • Case Navire amont |
| • Capot | • Case Navire aval |

Les masses d'eau « souterraines » dans le périmètre du Contrat Littoral Nord sont les suivantes :

- | | |
|----------------|-------------------|
| • Nord | • Nord Atlantique |
| • Nord Caraïbe | |

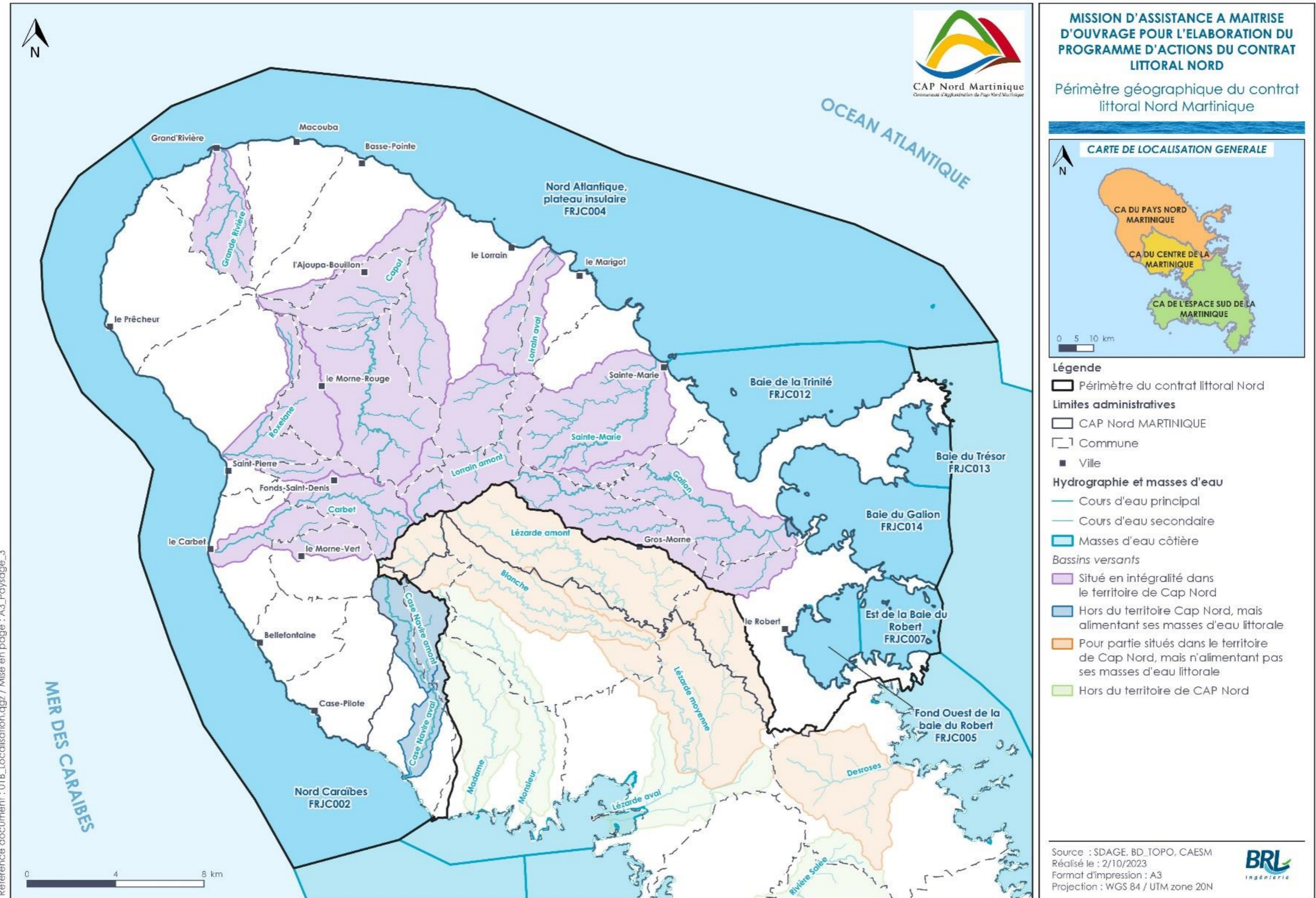
Au niveau administratif le territoire d'application comprend 18 communes, dont 13 littorales :

- Communes en front de mer : Basse-Pointe, Bellefontaine, Le Carbet, Case-Pilote, Le Lorrain, Macouba, Marigot, Grand Rivière, Le Prêcheur, Le Robert, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Trinité,
- Communes n'ayant pas de front de mer : Ajoupa-Bouillon, Fonds Saint Denis, Gros-Morne, Morne-Rouge, Morne-Vert.

Les **chiffres clés du périmètre du Contrat Littoral** peuvent être ainsi résumés :

- Superficie totale de 913 km², dont 413 km² en mer et 500 km² à terre,
- Linéaire côtier de 210 km.

Carte 1 : Périmètre géographique du Contrat Littoral nord Martinique



Référence document : 01B_Localisation.cqz / Mise en page : A3_Paysage_3



1.4 HIERARCHISATION DES PRESSIONS S'EXERÇANT SUR LES MASSES D'EAU COTIERE

Les « pressions » peuvent être définies comme les facteurs naturels ou anthropiques ayant potentiellement une incidence significative sur les masses d'eau et les mettant en danger.

La première phase de diagnostic a permis d'identifier les pressions majeures, et de les hiérarchiser, impactant le bon état des masses d'eau côtière du territoire de CAP Nord, c'est-à-dire impactant les facteurs déclassant leurs états écologique et chimique. Il a s'agit également de redescendre l'échelle des causalités pour définir les causes des pressions liées à chaque problématique.

Lors de la phase stratégique, les causes à traiter prioritairement dans le cadre du contrat ont été choisies en concertation, ainsi que la manière dont on souhaite les traiter.

Les notions de « pression » et « menace » se distinguent en termes de causalité, l'ensemble des pressions résultant en une menace, celle de la non-atteinte du bon état des masses d'eau côtière au sens de la DCE.

IDENTIFICATION DES PRESSIONS

Le travail d'identification et de hiérarchisation des pressions s'exerçant sur les masses d'eau côtière a été mené sur base de :

- L'analyse du rapport d'état des lieux sommaire du Contrat Littoral (CAP Nord Martinique, 2021) et du SDAGE 2022-2027 (ODE Martinique, 2021),
- Les résultats du travail participatif de pré-diagnostic réalisé lors du CST n°1,
- Les éléments issus des entretiens avec les différents acteurs stratégiques.

Les pressions majeures mettant en danger l'état des masses d'eau côtière du territoire de CAP Nord sont les suivantes :

- Depuis la terre :
 - Pollution issue des systèmes d'assainissement collectif et non collectif,
 - Pollution transportée par les eaux pluviales,
 - Pollution par déchets,
 - Pollution par produits phytosanitaires (historiques et actuels), azote, phosphore, issus de l'activité agricole,
 - Pollution d'origine industrielle,
 - Apports terrigènes et pollution par érosion des sols ou berges des cours d'eau.
- Depuis la mer :
 - Pollution liée à l'activité de plaisance : rejet en mer des eaux noires/grises, altération des habitats et biocénoses marines par les actions de mouillage (jet d'ancre) ou de loisirs nautiques,
 - Pollution liée aux échouements de sargasses,
 - Effets en lien avec le changement climatique : augmentation de la température de l'eau, blanchissement des coraux, érosion du trait de côte.
 - Prélèvement des poissons herbivores par filets et casier¹ : altération des écosystèmes récifaux quand les populations de poissons herbivores diminuent.

¹ L'impact de l'activité pêche dans son ensemble sur les ressources piscicoles n'a pas été retenu comme pression car jugé non significatif et n'est pas directement dommageable au bon état des masses d'eau.



À noter que le rapport d'État des lieux sommaire du Contrat Littoral CAP Nord Martinique 2021 liste les pressions complémentaires suivantes : l'aquaculture, le transport de granulat, l'urbanisation littorale et l'hypersédimentation. Lors du CST du 23/05/23, les pressions dues à la pêche et au changement climatique ont également été évoquées. En accord avec les avis des acteurs présents lors de l'atelier de démarrage, ces pressions n'ont pas été retenues dans le cadre du Contrat Littoral car considérées unanimement comme n'ayant pas d'impact majeur sur l'état des masses d'eau côtière.

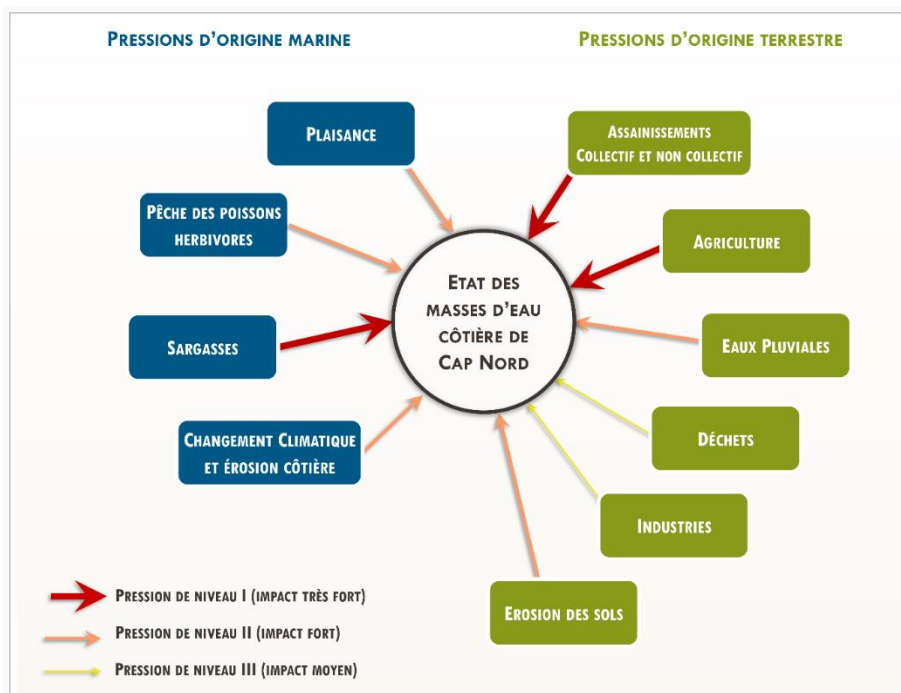
En effet, le Contrat Littoral ne vise pas l'exhaustivité mais l'opérationnalité, en traitant le plus efficacement possible les pressions les plus impactantes.

HIERARCHISATION DES PRESSIONS

Par niveau d'impact, on retrouve en synthèse les pressions majeures en lien avec les problématiques suivantes :

- Très impactantes :
 - Assainissements non collectif et collectif,
 - Agriculture,
 - Sargasses,
- Moyennement impactantes :
 - Eaux pluviales,
 - Érosion des sols,
 - Plaisance,
 - Pêche des poissons herbivores,
 - Effets du changement climatique,
- Faiblement impactantes :
 - Déchets,
 - Industries.

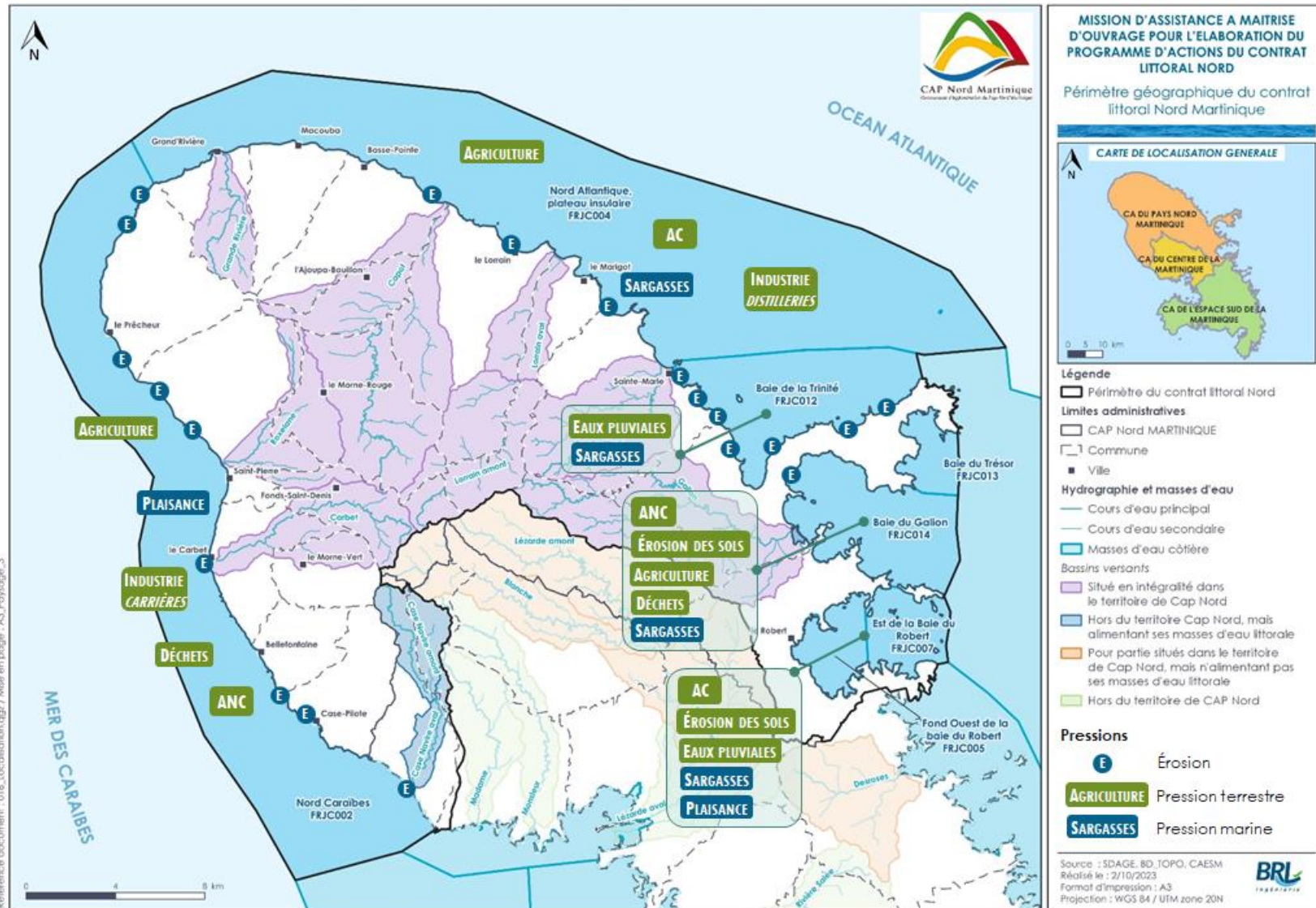
Figure 2 : Vision d'ensemble et hiérarchisation des pressions et menaces s'exerçant sur les masses d'eau côtière



Source : BRLi, 2023



Carte 2 : Synthèse des pressions majeures par MECOT



Source : BRLi, 2024



2 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

2.1 OBJECTIFS ET METHODE DE TRAVAIL

La première phase d'étude a permis de dresser l'état des lieux du territoire de CAP Nord en matière d'état écologique des masses d'eau côtière, des pressions terrestres et marines majeures les impactant et des causes sources de ces pressions.

Sur la base de ce diagnostic, il a s'agit pour la deuxième phase stratégique de :

- Faire émerger une **vision collective de l'avenir souhaitable des masses d'eau côtière du territoire**,
- Rassembler les parties prenantes autour **d'orientations stratégiques communes** pour le futur du territoire,
- Co-construire une **stratégie territoriale unique et partagée** pour concourir à l'atteinte du bon état des masses d'eau côtière, objectif du SDAGE.

Pour se faire, une journée d'atelier de concertation a été organisée dans les locaux de CAP Nord le 06 juin 2024.

Il a s'agit de définir les piliers d'une stratégie permettant de cadrer un programme d'actions pragmatique et réalisable en 5 ans, centrée sur la question suivante : « Parmi les pressions majeures identifiées, sur quelles causes le Contrat Littoral peut-il agir ? »

2.2 STRATEGIE

La stratégie a été élaborée :

- Tenant compte des **résultats des ateliers de concertation** : perceptions des participants quant à l'avenir souhaitable / non souhaitable concernant la qualité des MECOT, facteurs de changement (changement positif ou négatif) proposés par les participants, orientations stratégiques et leurs faisabilités, selon les participants,
- Suite à une **interprétation à dire d'expert, une analyse critique et une capitalisation** de l'ensemble des résultats précités,
- En gardant les deux objectifs principaux d'un **Contrat Littoral pragmatique et réalisable en 5 ans**.

Ces orientations définies permettent le cadrage du Contrat, sur base du scénario préférentiel d'évolution du territoire révélé par les acteurs du territoire.



OS 1 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE

Le Contrat Littoral vise à l'amélioration de la gouvernance des problématiques et à l'élaboration de plans de gestion ou stratégies d'organisation du territoire pour les pressions suivantes :

- Assainissements : travailler sur plus de conseil personnalisé, suivi, contrôle,
- Agriculture : former les agriculteurs, travailler sur plus de soutien personnalisé et d'accompagnement de terrain,
- Eaux pluviales : élaborer un plan de gestion de la problématique par bassin versant,
- Déchets : élaborer un plan de gestion territoriale des déchets,
- Plaisance :
 - élaborer un plan de gestion territoriale de la plaisance, tenant compte de la biodiversité, des objectifs de qualité des masses d'eau, du changement climatique et de la préservation du cadre de vie,
 - élaborer une stratégie territoriale d'organisation du mouillage sur base d'une concertation approfondie : faire émerger des zones de mouillage organisé sur base d'un travail collaboratif avec l'ensemble des parties prenantes et usagers de la mer, afin d'arriver au meilleur compromis entre sécurisation du plan d'eau, développement économique, protection environnementale, et préservation de la qualité de vie.

OS 2 : INFORMATION & SENSIBILISATION

Le Contrat Littoral vise à l'information et à la sensibilisation des acteurs professionnels et du grand public, afin d'améliorer la compréhension des problématiques, d'augmenter la conscience environnementale et d'encourager les bonnes pratiques, pour les pressions suivantes :

- Assainissements : informer et sensibiliser la population sur l'impact sur les MECOT des rejets des assainissements,
- Agriculture : informer et sensibiliser les agriculteurs sur l'impact sur les MECOT des rejets de l'agriculture,
- Déchets : informer et sensibiliser le grand public et les organisateurs d'évènements aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets,
- Plaisance : informer et sensibiliser la population sur la valeur économique de la plaisance - redorer l'image du plaisancier, expliciter les retombées socio-économiques positives de la plaisance pour le territoire, et les bénéfices à la fois économiques et environnementaux de l'organisation du mouillage, et plus largement des plans d'eau.



OS 3 : AMELIORATION DES CONNAISSANCES & SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES PHENOMENES

Le Contrat Littoral vise à l'amélioration des connaissances et au suivi des phénomènes afin de mieux comprendre les problématiques, pour les pressions suivantes :

- Assainissements : mettre en place un suivi environnemental de la qualité des MECOT au niveau des émissaires ou exutoires,
- Agriculture : échanger avec la Guadeloupe sur leurs savoirs, solutions agroécologiques et bonnes pratiques,
- Plaisance : améliorer les connaissances territoriales sur la plaisance et les contraintes météo-océaniques - fréquentation, infrastructures / équipements / services portuaires, besoins pour la plaisance, opportunité de développement de ZMO, contraintes météo-océaniques, trous à cyclone,
- Sargasses :
 - améliorer la connaissance quant aux conditions météo-océaniques locales (courantologie notamment) et les modes de transport des sargasses jusqu'à la côte,
 - mettre en place un suivi environnemental de leur gestion.

OS 4 : OPERATIONNALITE DE TERRAIN

Le Contrat Littoral vise à une opérationnalité de terrain, afin de cadrer des actions de travaux, pour les pressions suivantes :

- Assainissements :
 - AC : mettre aux normes des STEP,
 - AC : rénover / renouveler les infrastructures et équipements défectueux,
- Plaisance : traiter la problématique du carénage (et plus largement des zones techniques) sur le territoire de Cap Nord - régularisation et mise aux normes des installations, contrôle, optimisation de la gestion environnementale.

OS 5 : ADAPTATION

Le Contrat Littoral vise à une adaptation des activités ou pratiques au changement climatique et aux spécificités territoriales, pour les pressions suivantes :

- Agriculture : mettre en place la transition agroécologique en se basant sur des solutions de génie humain ou de génie écologique - moins de mécanisation et plus de travail manuel, plus d'interactions éleveurs / agriculteurs, replantation des haies, gestion des ruissellements, limitation de l'érosion des sols, réduction de l'utilisation des produits chimiques, adaptation des méthodes au territoire,
- Sargasses : accompagner techniquement la gestion des sargasses échouées - optimiser les méthodes et outils de gestion / de stockage.



3 PROGRAMME D' ACTIONS

3.1 OBJECTIF ET METHODE DE TRAVAIL

Il s'agit pour cette troisième et dernière phase d'élaborer le programme d'actions, déclinaison opérationnelle sous forme de fiche action des orientations stratégiques prédéfinies, et permettant de traduire les actions qui seront menées sur le territoire de CAP Nord pour concourir à la bonne atteinte de l'état écologique et chimique des masses d'eau côtière, en travaillant sur l'atténuation des causes des pressions majeures.

La définition du programme d'action a fait l'objet d'une **co-construction** avec les différentes parties prenantes du territoire. Pour se faire, deux journées d'atelier de concertation ont été organisées dans les locaux de CAP Nord les mercredi 22 octobre et jeudi 24 octobre 2024.

3.2 ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions a été élaboré selon les étapes de travail suivantes :

- Synthèse des résultats de co-construction issus des temps de concertation : élaboration d'une première **liste de 55 actions multithématiques et transversales**,
- Analyse à dire d'expert des faisabilités de chaque action proposée (faisabilité technique, faisabilité sociale, faisabilité économique et faisabilité temporelle) : tri des actions menant à une deuxième **liste d'une trentaine d'actions**,
- Analyse critique croisée avec CAP Nord en matière de portage politique et succès de réalisation : **sélection d'une vingtaine d'actions**,
- Conduite de 15 entretiens avec experts thématiques, potentiels porteurs de projet et potentiels financeurs afin d'ajuster et/ou de préciser les champs d'actions : la liste est consultable en Annexe 3. Cette étape a permis de **valider les 21 actions constituant le programme d'actions**,
- Pour chaque action, une première version de fiche descriptive, dite « fiche action », a été communiquée par mail aux acteurs thématiques concernés pour complétion et relecture,
- Ce travail a permis d'obtenir les versions finales des fiches actions.
- Certains partenaires financiers n'ayant pas pu se positionner avec certitude sur le financement d'actions à la date de rédaction du présent rapport (décembre 2025), les mentions s'y rapportant indiquent « à valider ».

Le programme d'actions final est synthétisé ci-après.

3.2.1 Tableau de synthèse du programme d'actions du Contrat Littoral Nord

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
1	AC	Amélioration de la gouvernance	Élaboration du schéma directeur d'assainissement visant à la mise aux normes des STEU	Toutes les MECOT du CLN	OF II-A	Mise aux normes des STEU sur le territoire du CLN pour mieux maîtriser leurs impacts sur la qualité des MECOT	Direction E&A CAP Nord CAP Nord CLN, ODE, CTM, communes, DEAL	Procédure appel d'offre lancée par la Direction E&A (prestataire identifié et début de mission en 2026). Mission décomposée en une tranche ferme (mise à jour du zonage assainissement AC/ANC), une tranche optionnelle 1 (diagnostic des systèmes > 2000 EH) et une tranche optionnelle 2 (diagnostic des systèmes < 2000 EH). Suivi de l'élaboration du schéma par le CLN, en partenariat avec la direction E&A.	4 100 000 € <i>TF = 1.2 M€</i> <i>TO = 2.9 M€</i>	ODE OFB CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
2	AC	Opérationnalité de terrain	Mise en place de bacs à graisses et de cuves à huiles de vidange – Accompagnement des professionnels	Toutes les MECOT du CLN	OF II-A	Faciliter l'équipement et l'entretien des bacs à graisses des métiers de bouche et des cuves de rétention d'huiles issues des activités de garage, afin de limiter l'impact de leurs rejets et éviter les dysfonctionnements des systèmes d'assainissements qui impactent la qualité des MECOT.	CCIM / ODE / CMA CAP Nord CLN, Direction E&A de CAP Nord, DFAP	Campagne d'audit / diagnostic pour vérifier les bacs à graisse / cuves à huiles (présence, dimensionnement, entretien) puis bilan. Formation de la CCIM, l'ODE et la CMA, pour intervenir auprès des établissements et former à leur tour les acteurs. Lancement d'un appel à projet par la CCIM / CMA pour répondre aux points clés issus des conclusions de l'audit (entreprises répondantes accompagnées financièrement par l'ODE). Attribution Label garage propre.	448 000 € <i>(projet CCIM – audit 32k€ + équipements 91k€ + 1 ETP cadre 65k€*5ans)</i> + Information à venir <i>(projet CMA)</i>	ODE CCIM CMA CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
3	ANC	Amélioration de la gouvernance / Information & Sensibilisation	Accompagnement des particuliers pour l'entretien de leurs systèmes d'ANC	MECOT associées aux secteurs DFAP	OF II-A	Encourager à la mise en conformité des équipements d'ANC des particuliers et le raccordement sur le territoire du CLN pour mieux maîtriser leurs impacts sur la qualité des MECOT	SPANC – DFAP CAP Nord CLN, Direction E&A de CAP Nord, ODE, CTM	Plaidoyer du CLN auprès des financeurs sur l'importance de continuer à financer le DFAP qui a perdu certains financements. Appui du CLN auprès du SPANC pour le porter à connaissance de ce dispositif pas assez identifié par les particuliers : travail de porte à porte sur le terrain, réunions DFAP de quartiers, mise en lien des brigades de l'environnement communales avec l'unité de sensibilisation terre-mer pour se rendre présent auprès des particuliers. Rôle de facilitation du CLN pour organiser des échanges entre les SPANC des trois communautés d'agglomération de Martinique autour de retours d'expérience du DFAP Instruction des dossiers de demande	250 000 € <i>1 ETP tech 40k€*5 ans + 10k€*5ans pour la logistique</i>	ODE	10%	25%	25%	20%	20%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
4	ANC	Amélioration des connaissances	Mise à jour et maintenance de la base de données ANC	Toutes les MECOT du CLN	OF I-D	Mieux cibler les systèmes d'ANC les plus problématiques sur le territoire et mieux maîtriser leurs impacts sur la qualité des MECOT	Direction E&A CAP Nord, SPANC ODE, CAP Nord CLN	Mise à jour et maintenance de la base de données ANC actuelle (logiciel Visio ANC - Mesotech) Inventaire des actions en cours sur le territoire et identification des besoins Contrôles réalisés par les techniciens ANC sur les installations d'une capacité jusqu'à 200 EH Suivi des avancées sur la BDD par le CLN	856 600 € <i>Logiciel 44k€ + 4 ETP tech 40k€*5ans + Maintenance 12.6k€</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
5	AC & ANC	Information et sensibilisation / Amélioration des connaissances & Suivi environnemental	Mise en place et suivi des profils de baignade en rivière et en mer	MECOT Nord Caraïbes, MECOT Baie de la Trinité, MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert	OF I-A	Améliorer la connaissance sur l'état des MECOT	Cap Nord CLN ARS Direction E&A CAP Nord, DFAP, SPANC CAP Nord, ODE, Arebio, SMTVD, Communes	Contactier l'ensemble des communes pour identifier celles qui ont un profil de baignade en place et celles qui n'en n'ont pas, en lien avec l'ARS Sensibiliser et inciter les communes qui ne réalisent pas de suivi à la mise en place du profil de baignade Leur fournir la notice de protocole de suivi ainsi qu'un accompagnement technique pour mieux former les agents Faire réaliser par les communes des prélèvements à la suite d'épisodes de débordements/pluvieux en rivière et/ou en mer	10 000 € <i>Logistique 2k€*5ans</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
6	Agriculture	Amélioration de la gouvernance	Mise en réseau des acteurs de l'agriculture pour la co-construction d'une stratégie et d'un programme d'actions au bénéfice de la qualité des MECOT	Toutes les MECOT du CLN	OF I-C	Fédérer les acteurs de l'agriculture pour faire émerger une dynamique de changement des pratiques favorable à la qualité des MECOT	Cap Nord CLN CIRAD, INRAE, Chambre d'agriculture, ODE, DAAF, IFREMER, PNR, Arebio, CFPPA du Lorrain, Lycée professionnel agricole du Robert, Fredon, DACT, GEPU CAP Nord, AFAP	Cartographie des acteurs et pré-diagnostic des causes de dégradation de la qualité des MECOT Construction du réseau d'acteurs : mettre en réseau les acteurs déjà impliqués dans cette dynamique, REX de la Guadeloupe organisé en lien avec le CIRAD Complétion du pré-diagnostic de manière participative Définition concertée d'une problématique précise à laquelle devra répondre la stratégie et cadrage de la stratégie Co-construction d'un plan d'action dans l'optique de sa mise en œuvre par les acteurs impliqués	200 000 €	ODE CTM CAP Nord	30%	20%	20%	20%	10%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
7	Agriculture	Information & Sensibilisation / Opérationnalité de terrain / Adaptation	Promotion et soutien aux démarches vertueuses d'agriculture	MECOT Baie du Galion (ZAC du Bac)	OF II-C	Promouvoir une agriculture durable ayant un impact positif sur la qualité des MECOT	Cap Nord CLN Sur le drainage agricole de la ZAC du Bac : GEPU CAP Nord CIRAD, INRAE, Chambre d'agriculture, CBN, BANAMART, FREDON, MANA, EAG, GEPU, PNR, DAAF, DACT, AFAF	Développement d'un guide concerté de bonnes pratiques agricoles sur le territoire du Contrat Littoral Nord : techniques de cultures (prise en compte du sens de la pente, usage des produits phytosanitaires) et les mesures environnementales (plantation et entretien de haies et de ripisylves) Création et pilotage de parcelles agricoles expérimentales (rattachement au projet du centre expérimental de la CTM) : site pilote proposé sur le bassin versant du Galion en amont de la ZAC du Bac à La Trinité pour l'optimisation du drainage agricole et la gestion des intrants	520 000 € <i>Guide 20k€ + travaux parcelles pilotes 500k€</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
18	8	Industrie	Amélioration de la gouvernance	Initier la synergie avec les privés de la filière canne et rhum	Principalement MECOT Nord Caraïbes et MECOT Nord-Atlantique	OF II-B	Mieux connaître et maîtriser les impacts des industries sur la qualité des MECOT	CAP Nord CLN Distilleries du territoire de CAP Nord, ODE, CODERUM, CCI, DEAL	Organisation d'échanges pour s'accorder avec les acteurs sur le détail des activités à inscrire dans cette synergie Pistes d'activités : Identification des distilleries avec lesquelles travailler en direct, en lien avec les démarches sur le bio et les initiatives de bonnes pratiques Élaboration d'une charte / label pour formaliser la dynamique autour de grands principes Partage de résultats de suivi de qualité des eaux REX et mise en œuvre d'actions exemplaires Valorisation du label par les services touristiques de CAP Nord.	50 000 € <i>Conception actions 10k€*5ans</i>	ODE CAP Nord	25%	25%	25%	25%
9	Ruissellement des eaux pluviales	Opérationnalité de terrain	Appui à la restauration des ripisylves pour ralentir les ruissellements	MECOT Nord Caraïbes	OF II-D	Améliorer la gestion des eaux pluviales pour diminuer les apports terrigènes impactant la qualité des MECOT	CAP Nord CLN CBN, GEMA, ODE, GEPU, partenaires privés, ONF, GEMAPI CAP Nord, propriétaires riverains, contrat de rivière du Galion, AFAF, PNR	Réalisation d'une étude d'identification des besoins (BE) Mise en œuvre (de l'étude de faisabilité à la réalisation des travaux) de projets de restauration des ripisylves sur l'aval du Carbet Démarche qui doit être réalisée en concertation avec les acteurs concernés + sensibilisation des riverains (intervention sur foncier privé)	480 000 € <i>Identification besoins 30k€ + projets restauration 350k€ + suivi/entretien 10k€*5ans + convention CBN/CAP Nord 10k€*5ans</i>	ODE CTM CAP Nord	10%	25%	25%	20%	20%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
10	Déchets	Amélioration des connaissances et suivi environnemental	État des lieux sur la production et la gestion des déchets des usagers de la mer	Toutes les MECOT du CLN	OF I-A	Identification des sites littoraux les plus sensibles vis-à-vis de la problématique déchets pour une meilleure connaissance de l'état des MECOT	CAP Nord CLN PNM, Assos Mer (façade Caraïbes), Ifremer, Ports, CTM, Direction Environnement CAP Nord, ODE, Réseau des contrats de milieu, DM, CTM, Comité Régional des Pêches	Réalisation d'un état des lieux (BE) sur la production et la gestion des déchets par les activités en mer afin de proposer des modes de collecte adaptés et optimisés Démarche participative et en partenariat avec les institutions et associations compétentes : environnement CAP Nord, PNM, Ifremer, Assomer, etc.	150 000 € <i>Étude par BE spécialisé</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
11	Déchets	Amélioration de la gouvernance / Opérationnalité de terrain	Plan de gestion expérimental des déchets solides sur la zone d'aménagement concertée du Bac	MECOT Baie du Galion	OF IV-B	Reduction des déchets solides charriés sur le littoral	CAP Nord GEPU Direction Environnement de CAP Nord, CCI CAP Nord CLN, CAP Nord Grand Cycle de l'Eau, CAP Nord Déchets, CAP Nord AHI, Communes, Entreprise Environnement, PNM, DM, CTM, Conservatoire du Littoral	Élaboration du plan de gestion (BE) Mise en œuvre du plan de gestion via notamment le déploiement d'équipements innovants type filets de récupération des déchets Appel à projets pour la gestion, la réduction et la valorisation des déchets solides charriés jusqu'au littoral Initiatives de nettoyage réalisées par des associations sur les plages, la forêt halophyte, les mangroves et en mer Implication des commerces et de leur clientèle via des activités de sensibilisation	431 250 € <i>Étude et travaux 350k€ + 0.25 ETP cadre 65k€*5ans</i>	ODE ADEME CAP Nord	30%	25%	25%	10%	10%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
20 12	Plaisance	Amélioration des connaissances et suivi environnemental	État des lieux de la plaisance sur le territoire CLN et plan d'actions pour réduire ses impacts sur la qualité des MECOT	Toutes les MECOT de CAP Nord	OF IV-A	Améliorer les connaissances relatives aux pratiques, équipements et services de la plaisance sur l'ensemble du territoire de CAP Nord	CAP Nord Aménagement, Habitat, Infrastructure (AHI) CAP Nord CLN, communes, DM, PNM	Recueil et capitalisation de l'ensemble des données relatives à la plaisance et déjà existantes (issues notamment des études de faisabilité des ZMEL et des initiatives du PNM), État des lieux technique : ports, marinas, ZMEL, zones de carénage dont APIT, niveau d'équipement, niveau de service aux plaisanciers, balisage, État des lieux socio-économique : niveau de fréquentation, usages et pratiques, État des lieux environnemental : gestion de déchets portuaires, démarches environnementales, respect des normes et niveau d'engagement environnemental, Analyse Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces, bilan des besoins sur le territoire, Définition d'un plan d'actions pour réduire l'impact de la plaisance sur la qualité des MECOT Faisabilité du projet pilote de régularisation environnementale de la Marina du Robert : état des lieux, scénarios de régularisation, plan d'actions	100 000 € <i>Étude par BE spécialisé</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
13	Plaisance	Amélioration de la gouvernance	Harmonisation de la gestion de la plaisance entre les trois Contrats Littoraux de Martinique	Toutes les MECOT de CAP Nord	OF III-D	Partager et harmoniser les pratiques relatives à la gestion de la plaisance en Martinique	CAP Nord CLN et Aménagement, Habitat, Infrastructure (AHI) CACEM, Espace Sud, Direction de la Mer, PNM	Mettre autour de la table les gestionnaires de la plaisance des trois communautés d'agglomération martiniquaises, et notamment des trois Contrats Littoraux Au travers du réseau inter-contrat déjà en place, à l'occasion des conseils scientifiques des contrats de milieu Partage des éléments techniques et économiques, des retours d'expériences et des bonnes pratiques environnementales	0 €	-	40%	20%	20%	10%	10%
14	Sargasses	Adaptation	Projet pilote de stockage et traitement des sargasses au Robert	MECOT Fond Ouest de la Baie du Robert	Sujet des sargasses non traité dans le SDAGE	Aménagement d'une plateforme pilote et mise au point d'une méthode de stockage des sargasses échouées et traitement des lixiviats efficace et répliquable sur la Martinique	GIP Sargasses Martinique CAP Nord CLN, CEREMA, DEAL, ADEME	Élaboration du cahier des charges avec l'appui du CEREMA pour le recrutement d'un maître d'œuvre Maîtrise d'œuvre pour les études de conception jusqu'au suivi des travaux Suivi des résultats et retour d'expérience par le groupe de travail dédié du GIP Sargasses	2 780 000 € <i>Projet 2M€ + 4 ETP cadre 65k€*3ans</i>	ADEME FEDER	40%	40%	20%		

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
15	Transversal	Amélioration de la gouvernance	Gestion et animation du Contrat Littoral Nord	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-C	Assurer le bon déroulement et la mise en œuvre effective de son programme d'actions	CAP Nord CLN	Mise en place les moyens humains nécessaires pour le bon déroulement et la mise en œuvre effective du programme d'actions du Contrat Littoral Nord.	1 060 000 € <i>3 ETP cadre 65k€*5ans + 0.3 ETP tech 40k€*5ans + logistique 5k€*5ans</i>	ODE CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
16	Transversal	Amélioration de la gouvernance	Formaliser la synergie avec les autres contrats de milieux	Toutes les MECOT du CLN	OF I-D	Partager des connaissances et des expériences, et mutualiser les moyens dès que possible afin de mener des actions plus efficaces pour diminuer les pressions pesant sur les MECOT	CAP Nord CLN CGBM, CLS, CLN, CRIV Galion	Échanges réguliers sur diverses thématiques, partages sur les sujets traités par chaque contrat de milieux Événements organisés conjointement, ou actions de terrains réalisées en collaboration Organisation et animation, à tour de rôle, des réunions du Conseil scientifique des Contrats de milieux et de la Réserve de Biosphère au moins trois fois par an	5000 €	ODE CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
17	Transversal	Amélioration de la gouvernance / Opérationnalité de terrain	Création d'une unité de sensibilisation environnementale de terrain terre-mer	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-C	Renforcer la sensibilisation environnementale sur le terrain, en mer comme à terre, concernant les pressions pouvant impacter la qualité des MECOT	Brigade Intercommunale Environnementale de CAP Nord (BIE) Brigade nautique Direction de l'Aménagement de CAP Nord, brigade nautique PNM, brigades nautiques communales, communes, ODE, DM, ONF	Formation et spécialisation des agents de terrain de la BIE sur la coordination des différentes unités d'intervention sur la bande littorale L'unité terre-mer n'ayant pas pouvoir de police, sa mission principale est d'aller au contact des usagers à terre comme en mer pour une sensibilisation rapprochée, inciter aux bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement, limiter les incivilités et prévenir les services de police compétents en cas de constat d'infraction Définition précise des rôles entre les différentes unités intervenant sur le terrain pour une bonne synergie et une couverture efficace du territoire : PNM, brigades nautiques communales et intercommunales, autres services intervenant sur le terrain... Thématiques pré-identifiées : suivi des activités de carénage, suivi-contrôle des cuves des navires, appui aux brigades de terrain lors de procédures d'intervention post-événement (météo-océaniques / naufrages) Partage d'expérience pour s'appuyer sur le savoir-faire des structures existantes	1 300 000 € <i>Création brigade 500k€ + 2 ETP 80k€*5ans</i>	CAP Nord Fonds Verts DM	20%	20%	20%	20%	20%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
18	Transversal	Information & Sensibilisation	Élaboration d'une stratégie et de plans de communication sur la démarche CLN et sur les pressions majeures impactant ses MECOT	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-C	Informé et sensibiliser les acteurs professionnels et le grand public, afin d'améliorer leur compréhension des problématiques, d'augmenter leur conscience environnementale et d'encourager les bonnes pratiques	CAP Nord CLN Direction communication de CAP Nord, Service sensibilisation et éducation à l'environnement (direction environnement CAP Nord), PNR, TriBoKay, PNM	Recueillir informations techniques et sociologiques permettant d'appréhender niveaux de connaissances et de définir des cibles Élaborer la stratégie de communication : quels messages, à destination de qui, sur quels supports, via quels canaux de communication, où sur le territoire Décliner opérationnellement la stratégie en trois plans d'actions : 1) Plan de communication sur la démarche CLN 2) Plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées 3) Plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance	60 000 € <i>Étude par BE spécialisé</i>	ODE CTM CAP Nord	80%	20%			
22 19	Transversal	Information & Sensibilisation	Mise en œuvre sur le terrain du plan de communication sur la démarche du Contrat Littoral Nord	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-C	Informé les acteurs et le grand public du territoire sur la démarche et le programme d'actions du Contrat Littoral	CAP Nord CLN Direction communication de CAP Nord	Création d'outils (plaquette ludique, bande dessinée, panneaux, vidéo, podcast ...) Organisation d'évènements (stand, rencontres...) ou rattachement à des évènements existants (Tour des yoles, Boyo Ton au Prêcheur, Fête du poisson au Carbet ...) s'appuyant sur l'identité créole et territoriale du Nord Martinique Création d'un site internet des contrats de milieux du Nord (CLN et Rivière du Galion)	60 000 € <i>Par BE spécialisé en communication</i>	ODE CTM CAP Nord	20%	20%	20%	20%	20%
20	Transversal	Information & Sensibilisation	Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation environnementale sur les pressions majeures impactant les MECOT et les bonnes pratiques associées	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-C	Informé et sensibiliser les acteurs professionnels et le grand public, afin d'améliorer leur compréhension des problématiques, d'augmenter leur conscience environnementale et d'encourager les bonnes pratiques sur les pressions suivantes : assainissements, agriculture, eaux pluviales, déchets et plaisance	CAP Nord CLN Direction communication de CAP Nord, Service sensibilisation et éducation à l'environnement (direction environnement CAP Nord), PNR, TriBoKay, PNM	Création d'outils ou organisation d'évènements Assainissements : impact sur les MECOT des rejets des AC / ANC, entretien et mise aux normes des systèmes d'ANC, solutions de filtres plantés, Agriculture : impact sur les MECOT des rejets agricoles, Eaux pluviales : guide pluvial, restauration des ripisylves, Déchets : bonnes pratiques en matière de gestion des déchets par les marins-pêcheurs et les plaisanciers, Plaisance : bonnes pratiques d'entretien des navires, de navigation et de mouillage	120 000 € <i>Par BE spécialisé en communication</i>	ODE CTM CAP Nord		25%	25%	25%	25%

N°	Pression	Axe stratégique	Action	MECOT	Disposition du SDAGE	Objectif	Porteur & partenaires	Principe	Coût action € HT sur 5 ans	Financeurs	2027	2028	2029	2030	2031
21	Transversal	Information & Sensibilisation	Mise en œuvre sur le terrain du plan de sensibilisation sur la valeur économique de la plaisance	Toutes les MECOT du CLN	OF IV-B	Sensibiliser le grand public et les élus sur la valeur économique de la plaisance, expliciter les retombées socio-économiques positives de la plaisance pour le territoire, et les bénéfices à la fois économiques et environnementaux de l'organisation du mouillage	CAP Nord CLN CAP Nord AHI, PNM, DM	Création d'outils (bande dessinée, panneaux, plaquette ludique, quizz, vidéos, podcast ...) Organisation d'évènements (rencontres, débats, ateliers créatifs, caravane, fora, sortie en mer...) ou rattachement à des évènements existants (Tour des yoles, Boyo Ton au Prêcheur, Fête du poisson au Carbet ...) s'appuyant sur l'identité créole et territoriale du Nord Martinique Mention des projets de ZMEL en cours sur le territoire	40 000 € Par BE spécialisé en communication et plaisance	ODE CTM CAP Nord		25%	25%	25%	25%

3.2.2 Synthèse financière par pression ou thématique

Pression ou thématique	Nombre actions	Total coût actions (€ HT)
Assainissement AC & ANC	5	4 808 000
Agriculture	2	720 000
Industrie	1	50 000
Ruissellement eaux pluviales	1	480 000
Déchets	2	581 250
Plaisance	2	100 000
Sargasses	1	2 780 000
Transversal	7	2 645 000
8	21	12 164 250



BRL
Ingénierie



www.brl.fr/brli

Société anonyme au capital de 3 183 349 euros
SIRET : 391 484 862 000 19 - RCS : NÎMES B 391 484 862
N° de TVA intracom : FR 35 391 484 862 000 19

1105, avenue Pierre Mendès-France
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5
FRANCE
Tél. : +33 (0) 4 66 84 81 11
Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09
e-mail : brli@brl.fr